

Commune de BOLLEZEELE

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 mai 2024

En mairie - 19 h 30 / 21 h 30

La présidence de la séance est assurée par Pierre MARLE, maire.

Le secrétariat de séance est assuré par Christine KIECKEN.

Nombre de membres du Conseil Municipal	15
En exercice	15
Nombre de membres présents	13
Nombre de votants par procuration	0

PRÉSENTS (13) :

MARLE Pierre, VANPOUILLE Laurent, BOULOGNE Sabrina, DECANter Bertrand, DIACRE Michel, DUROISIN Murielle, KIECKEN Christine, LYOEN Jean-Noël, MASSEY-BOERHAVE Yvette, MISSIAEN Stéphane, POUBLANC Jean-Michel, LANNOY Faustine, BERTRAM Louis.

ABSENT ayant donné procuration (0) :

ABSENT(S) (2) : AGEZ Marie-Noëlle, PETYT Guillaume.

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du 10 avril 2024 a été adressé à tous les membres du Conseil Municipal. M. le Maire soumet le procès-verbal à l'approbation de l'Assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

DELIBERATIONS

1. 2024-05-01 Enquête publique sur la demande présentée par la SCEA des Trois Chênes pour l'agrandissement d'un élevage porcin à ARNEKE

Monsieur le Maire rappelle la séance du conseil municipal du 10 avril 2024 et l'enquête publique sur l'extension d'un élevage porcin à ARNEKE qui a lieu du 15 avril au 17 mai 2024.

En 2016, une enquête publique pour un élevage de 2 204 animaux équivalents porcs – avait eu lieu avec un épandage sur Bollezeele de 36 ha.

En 2024, l'enquête publique concerne une extension à 3 734 animaux équivalents. La commune est concernée par l'épandage sur 128.38 ha dont une zone d'épandage située au centre du village.

M. le Maire fait part du rapport de la MRAE (Mission Régionale d'Autorité Environnementale). On retrouve une partie des zones d'épandage de 2016 en 2024.

Jean-Michel POUBLANC indique l'intérêt de l'épandage pour les terres agricoles. Il expose que l'épandage peut avoir lieu plusieurs fois par an sur une même parcelle.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Demander la suppression de la parcelle au centre du village à proximité des habitations et de l'hostellerie Saint Louis.
- Demander le strict respect de la réglementation en vigueur en matière d'épandage

2. 2024-05-02 CDG59 - Renouvellement du groupement de commandes « reliure et restauration »

M. le Maire expose que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord propose de renouveler le groupement de commandes « reliure et restauration » auquel la commune a adhéré en 2016 puis en 2020. Pour éviter à chaque collectivité de mener sa propre consultation et en vue de garantir des prestations conformes à la réglementation à des coûts adaptés, le Centre de gestion renouvelle un groupement de commandes dont les objets sont :

- la réalisation de reliures administratives cousues de registres ;
- la restauration de documents d'archives et/ou de registres anciens ;
- la fourniture de papier permanent ;

Accord du conseil municipal pour adhérer à ce groupement de commandes.

3. 2024-05-03 Territoire d'Energie Flandre : éclairage public route de Merckeghem, rue Maurice Cornette, rue Vandekerckhove

M. le Maire rappelle que la Commune a sollicité le TE Flandre pour la réalisation de travaux d'éclairage public rue Maurice Cornette, rue Louis Vandekerckhove et route de Merckeghem (après la maison de retraite)

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le TE Flandre.

Ces travaux sont estimés de manière prévisionnelle à 34 937 € HT, 41 924.40 € TTC

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le projet exposé, le montant total des travaux ne dépassera pas le montant prévisionnel annoncé ci-dessus,
- Donne un accord définitif pour la prise en charge, par la commune, du montant total HT des travaux,
- Sollicite TE Flandre pour un étalement de la participation sur 5 exercices comptables et précise que la participation sera budgétée.

Laurent VANPOUILLE indique que les travaux de réfection du chemin du Pantgat et la création d'un trottoir route de Merckeghem seront réalisés cette année par la CCHF.

Les travaux en cours allée des Peupliers et route de Merckeghem concernent des travaux électriques pour l'alimentation en panneaux solaires de l'entreprise « O coin du feu », route de Merckeghem.

4. Achat du terrain pour l'école : droit de préemption

Le sujet sera abordé lors d'une prochaine de séance.

5. 2024-05-04 Rémunération des animateurs de l'ACM 2024 – animateur stagiaire BAFA

L'équipe a été créée mais il reste une personne à recruter pour les deux premières semaines du centre en juillet 2024 (du 15 au 26 juillet 2024). La délibération 2024-04-05 prévoit la rémunération d'un animateur titulaire BAFA sur cette période mais pas celle d'un animateur stagiaire BAFA.

M. le Maire propose la rémunération suivante si un animateur stagiaire BAFA est recruté.

Stagiaire BAFA intervenant du 15 juillet au 26 juillet 2024 :
Cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation – grade adjoint d'animation
Echelle C1 - Echelon 1 - IB 367- IM 366 – 70 heures
Accord du conseil municipal.

6. Circulation entre le chemin de la Procession et la rue du Plaetse Houck

Suite à la commission cadre de vie, le conseil municipal décide pour gérer la circulation entre le chemin de la Procession et la rue du Plaetse Houck :

- Limitation à 20 km/h de la rue Plaetse Houck
- Limitation à 30 km/h du chemin de la Procession
- Suppression du stop de la rue du Plaetse Houck
- Mise en place d'un stop chemin de la procession au niveau de la rue du Plaetse Houck

Jean Michel POUBLANC indique que la visibilité est nulle au stop de la rue de la procession et de la rue de l'église.

Christine KIECKEN demande que la priorité à droite du Chemin du Tournant, rue de la Poste, soit signalée.

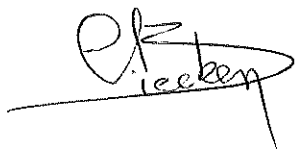
7. Questions et informations diverses

- Le contrat PEC de Mme POUCHELE Amandine a été renouvelé pour 6 mois.
- Le banquet des aînés devrait avoir lieu le 7 ou le 21 novembre 2024 dans les mêmes conditions qu'en 2023.
- M. le Maire demande les disponibilités des élus pour la tenue du bureau de vote pour les élections européennes le 9 juin 2024.
- Le conseil municipal décide d'inscrire la commune au concours de fleurissement organisé par la CCHF sur le thème du sport. Le passage du jury de la CCHF est prévu fin juin 2024. Christine KIECKEN sera référente pour la commune auprès de la CCHF.
- Une cérémonie pour le départ en retraite d'Armandine MANIEZ aura lieu le samedi 29 juin 2024.
- Le 25 mai 2024 la CCHF organise à Wormhout dans le cadre des Jeux Olympiques « La fête du sport pour tous ».

- Faustine LANNOY rappelle la manifestation organisée par les Belles Mécaniques le 25 mai 2025 : « cochon grillé ».
- Murielle DUROISIN remercie les bénévoles pour l'aide apportée à l'organisation du parcours du cœur.

La secrétaire

Christine KIECKEN

Handwritten signature of Christine Kiecken in black ink, featuring a stylized 'K' and 'iecken' written below it.

Le Maire

Pierre MARLE

Handwritten signature of Pierre Marle in black ink, written in a cursive style.